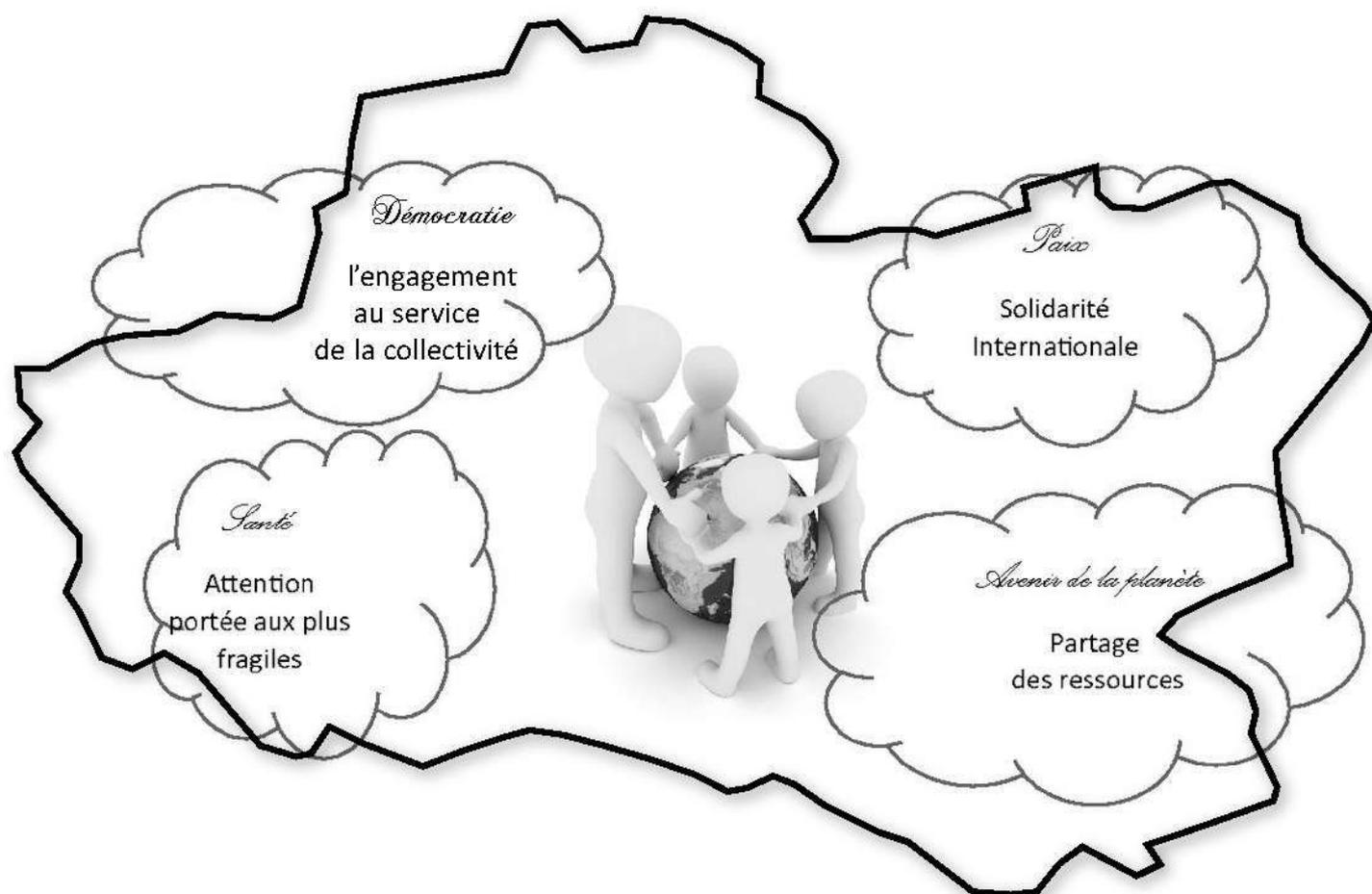


ESPÉRAL 45

ESPÉRANCE EN RURAL



Le bien commun le bien de chacun

Le Relais : 23 rue des Tirelles 45170 Chilleurs aux bois Tél : 02.38.32.91.63

ACE - MRJC - CMR - Association Partage :

26 Le Pont de Pierre

45230 Sainte Geneviève des bois

Partage.association.free.fr

Tél : 02.38.92.69.39

loiret@mrjc.org

associationpartagesgb@gmail.com

Edito

Le bien commun !

Depuis les années 2000 nous ressentons de plus en plus notre dépendance à des enjeux mondiaux qui nous dépassent. Notre modèle de société vacille, est remis en cause. Des évolutions nous inquiètent : les réflexes de replis identitaires en Europe, le conflit avec la Russie, notre incapacité, à tout niveau de la société, à évoluer vers une sobriété ô combien nécessaire.

La difficulté à faire face ensemble à la crise de l'énergie, à l'augmentation de la précarité ne fait qu'ajouter à ce sentiment d'éclatement du corps social ; cette perte du « commun » qui nous angoisse.

Dans ce numéro nous avons souhaité examiner ce qui pourrait nous rassembler. Quelles sont ces « biens communs » qu'il nous faut absolument gérer ensemble au bénéfice de tous pour qu'un avenir soit seulement possible ?

Le CMR régional a construit sa session annuelle des 13 et 14 octobre à Romorantin sur le même thème. Nous avons fait le choix de nous y associer (d'où le décalage de quelques semaines dans la parution de ce numéro !). Nous avons donc laissé une large place aux interventions et aux débats qui ont fait la richesse de ces deux jours.

Vous trouverez bien sûr les rubriques habituelles : nouvelles des mouvements, témoignages aussi divers qu'une religieuse nous faisant partager sa vie d'ermite, le passage de « l'Agritour 2022 » dans le Loiret (un tour de France des installations agricoles alternatives à l'initiative du MRJC), une découverte du patrimoine locale par les amis du Relais ...

Bonne lecture !

Daniel B

SOMMAIRE

Édito	Page 2
Dossier :	
Le bien commun par Jean-Yves Bazou	Pages 3 - 6
Travaux de la Session du CMR à Romorantin « bien commun, bien de chacun ... »	
Une session pour se retrouver, se former et célébrer	Page 7
La santé un bien commun à préserver	Page 8
L'eau, bien commun de l'humanité	Pages 9 - 12
Le CCFD au service de la solidarité internationale	Pages 13 - 14
Pour aller plus loin : Gaël Giraud : Composer un monde en commun.	Pages 15 - 16
Témoignage : Vivre en ermite en 2022	Page 17
Vies des équipes :	
Partage - journée conviviale, marche jeûne ; ACE - le bureau ACE 45 nous informe	Pages 18 - 19
MRJC - l'Agritour fait étape dans le Loiret	Pages 20 - 23
Le relais - à la découverte du patrimoine local	Pages 24 - 25
Coup de cœur : Anthony Pujos « viser le bien commun »	Page 26
Encarts : Halte spirituelle, Journée au profit des enfants d'Haïti, Conférence débat sur la laïcité	Page 27
Agenda : octobre, novembre, décembre 2022	Page 28

connaissances en matière de savoirs et de savoir-faire, etc...

Enfin, les ressources vitales ce sont aussi des relations sociales harmonieuses. Il n'y a pas de commun sans communautés sociales : les biens communs sont « en commun ». Ils supposent donc une gestion par des personnes et des groupes qui communiquent et qui ne sont pas dirigés par le seul intérêt privé immédiat. Le souci du commun est collectif, ce qui entraîne le fait que les biens communs sont des objets de négociations : ils sont donc des lieux d'expression et de confrontation des aspirations et des désirs des individus, des groupes sociaux et de la société en son ensemble. Les biens communs supposent l'engagement des citoyens, la définition de règles d'usage et le contrôle du respect de ces usages.

Parvenus à ce point, nous voyons apparaître quelques essentiels sous-jacents aux communs : pas de vie sans l'inscription dans et avec la nature ; pas de vie sans l'inscription dans une histoire collective ; pas de vie sans l'inscription dans une société.

Un débat.

Dans les années 1960, un point a fait débat. En 1968, Garret Hardin, un biologiste américain, parle de la « tragédie des communs ». Pour lui on ne peut pas compter sur les individus et les groupes particuliers pour assurer la persistance des biens communs. Si on laisse ces gens et ces groupes à eux-mêmes, ils vont gaspiller les biens communs, chaque particularité tendant à ne penser égoïstement qu'à elle-même. Elle va alors consommer les biens sans considération des autres usagers. Autrement dit, chaque particularité tend à se laisser guider par son seul intérêt présent, voire par l'avidité. Elle tente de bénéficier au mieux de ces biens, mais sans prendre en charge la question et la responsabilité de leur renouvellement. Pour Hardin, qui est dans une logique libérale, la gestion optimale d'un bien commun passe par sa gestion par une entreprise privée qui a intérêt à surveiller la ressource. Il y aura peut-être des inégalités dans l'accès à la ressource,

par exemple à cause du coût, mais mieux vaut des inégalités que de conduire à la ruine du bien qu'est la ressource. L'autre voie est la nationalisation du bien, et donc sa gestion par la puissance publique.

La réplique viendra – entre autres- de Elinor Ostrom, une économiste américaine. Avec son mari, elle se met à parcourir le monde pour voir comment cela se passe dans les communautés humaines concernées. Pour elle la gestion d'un commun ne passe pas nécessairement par la privatisation de sa gestion, pas plus d'ailleurs que par l'étatisation. Elle constate que les communautés humaines ont la capacité de s'organiser elles-mêmes localement pour garantir et contrôler l'accès à la ressource partagée de manière à la protéger et à la maintenir. Deux dimensions sont liées : la gestion économique et l'organisation politique.

Que retenir de ce premier survol de la notion ? Tout d'abord un bien commun a pour caractéristique d'être une ressource en accès partagé par un ensemble d'acteurs, de communautés, de personnes qui ont des droits et des devoirs



envers elle (accès, usages, protection). Cette ressource suppose donc une structure de gouvernance pour sa préservation. Il existe trois voies pour gouverner un bien commun. La première, en consonance avec le libéralisme, est l'appropriation privée, donc le droit de propriété sur la ressource et sa gestion. Le problème : si cette ressource est surexploitée, se pose la question de sa préservation future. La seconde voie est la gestion par la puissance publique : on sort la ressource du champ de la marchandisation. On la sanctuarise en quelque sorte dans l'intérêt de toute la population : tels sont par exemple les Parcs nationaux et régionaux, ou encore les réserves protégées de la prédation. La troisième voie est médiane des deux autres, c'est celle suivie par Elinor Ostrom : la ressource est gérée par la communauté humaine concernée, c'est-à-dire par une association des populations locales à la définition de règles d'usage, à la gestion, aux

prises de décision, à l'accès à la ressource. Il demeure un problème, particulièrement prégnant aujourd'hui : qu'en est-il des biens communs mondiaux, par exemple du climat ? Actuellement ils ne sont pas gouvernés, il n'y a pas d'instance mondiale qualifiée pour cela. Ainsi les eaux profondes des océans ne sont pas réglementées, ce qui laisse libre cours à la pêche industrielle de draguer inconsidérément les fonds marins. Comment tenir ensemble ce trinôme : ressources communes, populations et règles d'usage ?

L'espérance cachée dans les recherches actuelles sur le bien commun

L'intérêt actuel pour le bien commun est une réplique à l'extension de la propriété privée depuis quelques dizaines d'années¹. La privatisation s'est en effet étendue à de plus en plus de domaines et de ressources névralgiques : eau (de nombreuses communes ont confié la gestion de l'eau au secteur privé), terres cultivables, semences qui font l'objet de brevets, races animales, médicaments, hôpitaux, ondes, achat du droit de polluer, transports, autoroutes... Même des organes humains se vendent ! Nous serions donc aujourd'hui dans une phase d'accaparement privé qui porte sur la quasi totalité du vivant et des connaissances : on transforme de plus en plus de biens essentiels en marchandises à travers la détention de brevets, la distribution de dividendes, la possession de droits de péage, la détention d'accès à des biens culturels... A mon sens, on est là dans la logique du capitalisme qui tend à transformer tout bien en objet d'échange marchand et intéressé.

En résistance à ce processus de marchandisation généralisée, des courants très divers remettent en avant la question des communs : altermondialistes, écologistes, juristes, défenseurs et occupants de ZAD, organisations religieuses et spirituelles, ONG... Tous ces courants développent la conscience de la raréfaction de certaines ressources vitales, de la montée de dangers globaux tels que le changement climatique ou la multiplication des virus, de la progression des concurrences pour s'approprier des terres ou

des richesses minières, alors même que le nombre des humains augmente. Au début de notre ère, on comptait 250 millions d'habitants sur la planète. En l'an 1500 : 460 millions ; en 1800 : 800 millions ; en 1900 : 1,600 milliard ; en 1950 : 2,500 milliards ; en 2000 : 6 milliards ; en 2020 nous étions 7,800 milliards. Selon certaines projections, la planète compterait 10 milliards d'habitants en 2100.

A travers la notion de commun, c'est aussi une conception du politique qui se retrouve promue. Cela correspond à la tentative de surmonter les deux figures majeures de la gestion des biens communs : l'État, qu'en France on associe au « public », et le marché. De nombreuses réflexions et pratiques tentent en effet des alternatives en matière de gouvernance : elles remettent en avant les figures de « coopération », de « cogestion », de « codécision », ou encore de « participation citoyenne ».

L'organisation du « Grand débat » en France pour tenter de sortir de la crise des « Gilets jaunes » a montré que de telles figures n'allaient pas de soi. Pourtant à



l'arrière-plan de ces tentatives, il y a une double critique. La première porte sur l'État quand il tend à transformer les citoyens en usagers passifs, et parfois assistés, des services publics. La seconde porte sur le marché quand il referme le pouvoir de décision et de gestion sur un petit nombre d'actionnaires, d'industriels, de techniciens ou d'experts.

Or la considération du commun vise au moins deux choses : une égalité dans l'accès aux ressources vitales et une participation active des gens et des groupes sociaux dans l'élaboration des décisions qui les concernent. Le bien commun relève en effet de la politique dans la mesure où il entraîne une réflexion sur le pouvoir : qui décide du bien ? Qui décide de ce qui est bon ? Qui décide de ce qui est commun ? Qui décide de l'usage de ce commun ? Ce sont de telles questions que l'on

a vu apparaître tout au long de la gestion de la pandémie du Covid 19 par les différents pays : la Chine avec son pouvoir centralisé et autoritaire, les USA et le Brésil avec la montée des populismes, la Russie et son verrouillage des informations, l'Europe qui oscille entre une centralisation des décisions appuyée sur un collège d'experts et une articulation du pouvoir central, des experts et des collectivités locales.

Quelle est alors l'espérance qui se dessine dans l'intérêt pour le commun ? Ne serait-ce pas une aspiration populaire à reprendre la main sur des affaires communes vitales qui sont aujourd'hui menacées de disparition, de dégradation ou de destruction : l'environnement naturel, le tissu social, le vivant ? La complexité d'aujourd'hui vient du fait que le bien commun a de plus en plus une dimension planétaire et universelle. Comment dès lors articuler une gestion locale avec une gestion globale, car les échelles sont différentes ? Et sur quels leviers appuyer pour que davantage d'acteurs individuels et collectifs s'emparent de ce qui les concerne dans les différentes institutions ?

¹ Pierre Dardot et Christian Laval, Commun. Essai sur la révolution au XXI^e siècle, Paris, La Découverte, 2014

Redéfinir la place de l'être humain

Il reste encore une interrogation : jusqu'où va le pouvoir des êtres humains et de leurs institutions sur les biens communs ? Car il y a d'autres vivants sur la planète : eux aussi sont concernés par la gestion humaine de communs comme l'eau, la forêt, la mer etc... La parabole du dernier homme est très suggestive : il ne reste plus qu'un seul humain sur la Terre. Avant de mourir, il détruit tout ce qui vit autour de lui, animaux et végétaux. Apparemment, si on en juge uniquement à partir des droits et devoirs envers d'autres humains, il ne lèse personne. Pourtant nous pressentons qu'il commet un mal et pose un geste injuste. Nous avons des devoirs envers la nature, envers les entités végétales et animales. Ces dernières aussi ont des droits. Les vivants non-humains ont une valeur propre et méritent respect et soin. Ce ne sont pas de simples ressources à notre disposition. N'y

aurait-il pas à considérer une communauté du vivant et des vivants ? Car tous les vivants sont interdépendants les uns des autres.

En ce sens, les réflexions sur le commun tendent désormais à remettre en question l'anthropocentrisme. Nous avons en effet mis l'être humain au centre et au sommet de ce qui existe, sous prétexte qu'il est détenteur de conscience et de raison. Nous en sommes arrivés à assujettir et à instrumentaliser les autres vivants. En Occident, nous avons vécu avec des dualismes comme homme-nature, homme-animal, technique-nature... L'être humain se considère comme supérieur dans l'ordre du créé. Cette prétention anthropocentrique est aujourd'hui fortement interrogée, d'autant plus que c'est l'homme qui s'avère parfois être une catastrophe pour les êtres vivants les plus faibles. Telle est l'expérience contemporaine : notre puissance techno-industrielle s'avère souvent plus destructrice que libératrice ! L'urgence : nous reconnecter au monde commun, à ce « grand tout » dont les éléments dépendent les uns des autres, communiquent² entre eux et évoluent ensemble.

Jean-Yves Baziou



Une session pour se retrouver, réfléchir ensemble et célébrer

Depuis plus de 20 ans une équipe d'une dizaine de militants du CMR, issus de tous les départements de notre région propose et anime ces rencontres d'octobre à Romorantin.

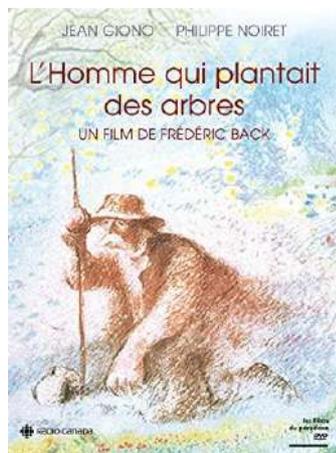


Il s'agit d'aller plus loin que la réflexion qui peut être menée en équipe en s'appuyant sur des intervenants spécialistes du thème choisi : sociologues, théologiens, enseignants, ... et sur des personnes de terrain en responsabilité sur un aspect du sujet : Elus, professionnels, responsables d'associations, ...

Partager nos expériences personnelles et nos engagements, vivre des moments intenses de vie militante et d'amitié.

La session, cette année, avait un goût de retrouvailles après les annulations de 2020 et 2021. Le thème du « bien commun » devait être celui de la session de 2020. Il est plus que jamais d'actualité. Nous étions 66 présents, engagés en équipes CMR, en lien avec le mouvement ou simplement motivés par le thème proposé.

Les temps de pause, les repas, ... sont autant de moments de partage dans la bonne humeur, de rencontres nouvelles. Pour beaucoup d'entre nous ces deux jours à « Romo » sont un rendez-vous annuel à ne pas manquer.



Au cours de la veillée du jeudi nous avons découvert « l'homme qui plantait des arbres » : Une fable écologiste et humaniste de Jean Giono qui raconte l'histoire d'un berger solitaire du nom d'Elzéard Bouffier qui décide de reforester sa région, une haute vallée de la Drôme provençale, menacée de désertification.

Un film d'animation plein de poésie. Un dessin simple et beau, l'écriture de Giono servie par le talent de Philippe Noiret. Après ce moment de grâce et d'émotion chacun a voulu partager un poème, une anecdote, un souvenir d'enfance évoquant nos liens à la nature et aux arbres ... Une bien belle soirée !

Le vendredi, après un temps où chaque fédé départementale a fait le point de son actualité et de ses projets nous avons clos la session par une célébration, portant dans la prière les partages de ces deux jours, en communion avec ceux qui sont les premiers à souffrir des bouleversements du monde, avec ceux qui font vivre l'Espérance au jour le jour. En communion aussi avec les amis qui nous ont quitté.

Le Chant du congrès 2021 du CMR : « Au monde rural » nous a remis en route vers nos départements.

Daniel B

En quoi la santé est un bien commun ?

Intervention du Dr Bernard Baudron, médecin généraliste puis formateur en Gériatrie et en soins palliatifs, coordonnateur d'un EHPAD, médecin pompier. Depuis sa retraite, il est engagé au Conseil de l'Ordre du Loir et Cher. Il en est l'actuel président. Voici les principaux points de son intervention et des échanges qui ont suivi :

La santé est un bien individuel mais aussi un bien commun. C'est inscrit dans la constitution depuis 1946 (création de la Sécurité Sociale) : L'Etat garantit à tous l'accès aux soins. C'est le bien de chacun garanti par tous, un bien fragile, à défendre ! La crise du COVID nous l'a révélé brutalement. Cela repose sur des règles collectives quelquefois difficiles à accepter (soignants non vaccinés ! ...) Elle ne dépend pas seulement du système de santé mais aussi de l'environnement : dans le monde chaque année 9 millions de personnes meurent à cause de la pollution de l'air, 1,4 million par la pollution de l'eau.

Le système de santé en France : Depuis 2004, avec la « tarification à l'acte » (T2A) la gestion des hôpitaux est calquée sur le modèle industriel de rentabilité : Optimisation des équipements, fermeture de lits (4500 en 2021 !). Ce qui ne permet pas aux soignants d'apporter l'humanité nécessaire dans leurs soins. D'où une démobilitation, la non reconnaissance de tous les métiers de soins dans leur rôle premier qui est d'apporter du bien être à la personne malade, des démissions (un chef d'établissement (EHPAD) annonce 26 démissions sur 60 soignants).

La santé n'a pas de prix mais elle a un coût. Les choix de gestion sont difficiles. Dans le Loir et Cher l'ARS, la CPAM et le Conseil de l'Ordre élaborent ensemble un plan santé. Une des premières préoccupations est le nombre de patients sans médecin traitant. La région Centre est en tête des régions désertifiées. Le Loir et Cher a perdu 25 % de ses généralistes.

Une des pistes serait de libérer les médecins de toutes les tâches non médicales. La médecine doit se recentrer sur le diagnostic.

L'ouverture d'une fac de médecine à Orléans est positive. Mais à condition que les étudiants en dernière année trouvent des maîtres de stage formés avec des conditions attractives pour avoir envie de rester dans la région. On ne règlera pas le problème en étant coercitif.

Fin de vie et soins palliatifs : Toute personne a droit à un accompagnement en soins palliatifs : « *Dormir pour ne pas souffrir avant de mourir !* ». La loi Léonetti – Claeys spécifie les droits et devoirs du médecin et du patient. Un des freins à son application reste le manque d'information du public. Il est indispensable d'inviter chacun à donner ses directives anticipées qui s'imposeront au médecin en cas de nécessité à recourir aux soins palliatifs. La nouvelle loi en préparation en France prône l'euthanasie, contre l'avis du Conseil de l'Ordre alors que la loi actuelle répondrait aux besoins.

Sur un sujet aussi grave chacun aurait aimé poursuivre les échanges. Merci au Dr Baudron de nous avoir éclairés grâce à ses compétences en santé publique et à son témoignage de praticien et de formateur.

l'eau...notre Bien commun

Dès l'antiquité les sociétés étaient confrontées à l'obligation de gérer l'approvisionnement et l'usage de l'eau :

- S'installer là où la ressource est présente (migrations, conquêtes, ...)
- Imaginer des techniques de puisage, de stockage, de distribution et construire les ouvrages correspondants.
- Se doter d'organisations collectives pour les gérer au niveau des tribus, des villes, des peuples.
- Gérer les conflits inévitables entre les individus, entre les villes, entre les peuples

La gestion de l'eau a toujours été à la fois une source de développement, technologique, humain, collectif et une source de conflits.

Aujourd'hui vient s'ajouter le risque écologique global : La diminution de la ressource en eau douce est une des trois conséquences majeures du changement climatique avec l'élévation de la température et l'élévation du niveau des mers. Comme l'air, l'eau est le véhicule de toutes nos pollutions modernes : molécules chimiques diverses, bactéries, déchets plastiques, hydrocarbures, etc.

D'où viennent nos eaux ? A l'échelle de la planète, 97,5 % de l'eau présente sur terre est salée. Le reste est de l'eau douce à 70 % sous forme de glaces ou de neiges éternelles.

En France, la pluviométrie « couvre » jusqu'à ce jour largement les besoins : entre 500 et 1500 mm de pluie par an selon les régions (total des ressources disponibles : 3200 m³ par personne et par habitant).

En région Centre-Val de Loire :

D'une part, nous disposons d'un réseau hydrographique important : la Loire et plusieurs de ses affluents (dont le Cher, l'Indre, le Loir,...) ,mais aussi plusieurs affluents de la Seine (le Loing, l'Eure,...)

Et d'autre part, nous avons des ressources en eaux souterraines remarquables, globalement abondantes mais fragiles quantitativement. L'eau destinée aux différents usages (alimentation en eau potable par adduction publique, agricole et industriel) provient majoritairement des eaux souterraines. Près de 600 millions de mètres cube sont ainsi prélevés en moyenne annuelle dans les nappes.

Les principaux aquifères sollicités sont les nappes alluviales, les aquifères des calcaires de Beauce, de la craie du sénonien, du turonien, du cénomaniens et des calcaires de l'oxfordien. Certains aquifères sont très vulnérables. Des situations de déséquilibre quantitatif peuvent survenir de manière occasionnelle à l'occasion de période de sécheresse et donner lieu à la mise en place de mesures temporaires de limitation ou de suspension des usages de l'eau à l'initiative des préfets des départements.

Pour ce qui concerne spécifiquement les eaux d'adduction publique (AEP), les eaux souterraines constituent la principale ressource en eau utilisée pour l'alimentation humaine : près de 90 % de la population de la région est alimentée par 1 066 captages d'eau souterraine et seulement 12 prises d'eaux de surface sont utilisées pour la production d'eau potable.

Quelles sont nos consommations en eau ?

1-En France, les consommations se répartissent comme suit :

- Besoins domestiques : 20 %
Nota 1 : la consommation moyenne pour un français est de 140 litres/ jour dont environ 7% sert à l'alimentation, 40 % pour l'hygiène et le nettoyage...et seulement 1 % pour boire
Nota 2 : une piscine privée de 40 m³...c'est un an de consommation d'eau potable d'un français !...
- Agriculture : 65 %
- Entreprises : 15 %

2- A l'échelle mondiale, l'empreinte eau de consommation d'un humain s'élève à 1 243 m³ d'eau par personne et par an, mais avec des disparités importantes :

- 1 875 m³ / personne/an en France
- 2 483 m³ / personne/an aux Etats-Unis
- 702 m³ / personne / an en Chine

1,5 milliards de personnes vivent dans des pays en état de stress hydrique ou la ressource est jugée insuffisante (inférieure à 1700 m³ par an et par habitant)

La gestion de l'eau en France

« L'eau fait partie du patrimoine commun de la nation. Sa protection, sa mise en valeur et le développement de la ressource utilisable, dans le respect des équilibres naturels, sont d'intérêt général » code de l'environnement (art L210-1)

Les Agences de l'eau : Ce sont des établissements publics du ministère chargé du développement durable, les six agences de l'eau, correspondant aux 6 bassins hydrographiques, ont pour missions de contribuer à réduire les pollutions de toutes origines, à protéger les ressources en eau et les milieux aquatiques et atteindre le « bon état des eaux ». La région CVL est concernée essentiellement par le Bassin de la Loire, mais également par le Bassin Seine-Normandie (sur les départements d'Eure-et-Loir et du Loiret). L'Agence de l'eau Loire-Bretagne travaille actuellement sur la base de son 11ème programme (2019 – 2024) et dans le cadre du SDAGE (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux) adopté en mars dernier pour 6 ans (2022-2027)



Les grandes priorités des Agences de l'eau :

- la lutte contre les pollutions diffuses, notamment agricoles (produits phytosanitaires et nitrates).
- la restauration des milieux aquatiques, de la continuité écologique et des zones humides.
- la gestion des ressources en eau et le partage de ces ressources en anticipation au changement climatique.
- les actions pour le littoral (5370 km de façade maritime en métropole).

La GEMAPI : La compétence « GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations », est une compétence juridique nouvelle, exclusive et obligatoire, confiée à partir du 1^{er} janvier 2018 aux établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre (métropoles, communautés urbaines, communautés de communes). Elle précise la gouvernance de l'eau et des milieux aquatiques, ainsi que les obligations des collectivités en matière de prévention des inondations

Des risques liés au réchauffement climatique : L'équilibre actuel en France entre l'eau disponible et les besoins se base sur des moyennes de pluviométrie et de température qui sont remises en cause d'année en année. On bat régulièrement les records de température, de sécheresse ou de cumul de pluie. Avec des conséquences difficiles à prévoir mais dont beaucoup sont déjà là :



- Cultures, maraichage, arboriculture, ... en stress hydrique, avec des rendements en baisse
- Défaut d'approvisionnement et de refroidissement des centrales nucléaires
- Concentration des polluants dans les nappes et les rivières
- Variations saisonnières plus importantes avec les événements hydrologiques exceptionnels (inondations, pluies intenses, tempêtes, sécheresses) qui risquent d'induire à long terme des contraintes sur les ressources en eau et leurs utilisations notamment en été.

La notion de prévention est présentée comme une anticipation du changement climatique. Il s'agit de s'adapter à des évolutions déjà en cours et qui vont s'aggraver.

Jean Coly ingénieur sanitaire en retraite, a été responsable des questions liées à la qualité de l'eau auprès de l'ARS (DDASS) dans trois départements (60, 45, 41) ; militant du CMR 41

Après cette présentation Jean nous a proposé de répondre, en sous-groupes à quelques questions relatives à notre usage de l'eau :

1. **D'où vient l'eau de votre robinet ?** Si vous l'ignorez, renseignez-vous auprès de votre mairie, ou de votre syndicat des eaux. L'origine est-elle une nappe d'eau souterraine (forage, source ?) ou une eau de surface (Loire, ou rivière) ?

2. **Connaissez-vous sa qualité ? ...ainsi que son prix ?**

Renseignez-vous auprès de votre mairie, ou de votre syndicat d'adduction d'eau, ou encore en consultant le site de l'ARS (Agence Régionale de Santé) Du fait de pollutions par nitrates ou pesticides, essentiellement d'origine agricole, de nombreux captages d'adduction d'eau potable ont dû être abandonnés ou faire l'objet de traitements coûteux, depuis une quarantaine d'années.

3. **Qui exploite votre réseau d'adduction d'eau publique (AEP) ? Régie ou affermage ?**

Dans la plupart de nos communes rurales un syndicat des eaux intercommunal (régie) gère l'approvisionnement en eau De plus en plus de collectivités reviennent à une gestion en régie.

4. **Quel volume annuel d'eau consommez-vous pour votre foyer ?**

La moyenne française en utilisation domestique est de 140l/ jour/habitant, soit une base de l'ordre de 120 m³/ an/ foyer. Celle-ci baisse d'année en année. Nous pensons tous dépenser beaucoup moins que la moyenne. Ce serait intéressant de vérifier !

5. **Prenez-vous, ou pensez-vous prendre des mesures pour réduire votre consommation d'eau ?**

Beaucoup d'entre nous ont témoigné de leurs initiatives pour réduire la consommation d'eau (toilettes sèches, changement dans nos habitudes, etc.) et pour mettre en place une récupération d'eau de pluie efficace (une maison individuelle de taille moyenne reçoit plus de 80 m² de pluie par an !).

6. **Où vont vos eaux usées ? Quel mode de traitement ?** assainissement collectif ou individuel ? station d'épuration à boues activées ou lagunage ? fosse septique ? Et quid du rejet final des eaux traitées ?

7. **Faut-il, selon vous, fixer un prix à l'eau, et la faire rentrer en Bourse ?**

Selon les défenseurs de cette thèse, cela permettrait d'en assurer la conservation et faciliterait le développement et l'entretien des infrastructures, donnant ainsi un accès à l'eau à une grande proportion de l'humanité. En fait, aucun contrôle ne sera suffisant pour éviter que les multinationales qui se partageront le marché ne pratiquent des tarifs surévalués. On risque de voir l'eau se transformer en « or bleu », au même titre que le pétrole est qualifié d'« or noir ». Plus l'eau sera rare, plus elle rapportera d'argent. Les financiers l'ont compris et, après la Californie, ils essaient d'inaugurer de nouveaux marchés, tout en poussant les Etats à privatiser les systèmes de distribution nationaux

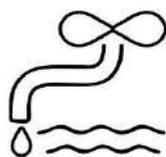
8. **Quelques exemples de conflits d'usage en France, liés à l'eau.**

- Le barrage de Sivens (Tarn) avec la mort de Remi Fraisse en octobre 2014
- Le barrage de Caussade (Lot-et-Garonne) ... jugé illégal (février 2022) mais toujours en activité
- Les projets de « méga-bassines » en région Poitou-Charentes, en particulier en Deux-Sèvres
- Des retenues d'eau en Savoie pour alimenter des « enneigeurs » (canons à neige)
- La « guerre de l'eau » dans les Bauges (Savoie)

- Vittel et Contrexeville (Vosges), asséchés par Nestlé
- Volvic (Puy-de-Dôme) : des usagers accusent Danone, commercialisant l'eau minérale, de faire baisser les débits

9. Quelques conflits d'usage dans le monde, liés à l'eau

- La Chine multiplie les mégabarrages et assèche le Mékong dont le Bassin fait vivre 66 millions d'habitants (Laos, Cambodge, Thaïlande, Viêt-Nam)
- Sur le Nil, le barrage de la Renaissance (Ethiopie) inquiète Soudan et Egypte et attise la guerre de l'eau
- La zone maraîchère de Niayes, « grenier » du Sénégal, cherche à économiser une ressource plus rare et surexploitée
- La sécheresse en Syrie : plus de 60% de la population se trouve en situation d'insécurité alimentaire
- En Irak, l'Euphrate pourrait être asséché dès 2040, mettant en péril la vie locale, centrée sur l'agriculture. En cause, le réchauffement climatique et la mauvaise gestion de l'eau
- Face à la sécheresse, Santiago se prépare à un rationnement de l'eau (avril 2022).



L'EAU,
notre bien
commun

« L'eau est un bien commun, une ressource collective inaliénable, dont la gestion doit être menée démocratiquement, en prenant en compte la nécessité de la réserver à des activités prioritaires pour la pérennité de la vie humaine et de la biodiversité dans son ensemble. En ce sens, les politiques agricoles communes doivent être revues pour favoriser les pratiques agricoles les plus économes en eau, les autres secteurs d'activité devant mener de front la même réflexion. » *(Confédération Paysanne, août 2022)*

« En garantissant l'accès à faible coût aux quantités d'énergie et d'eau nécessaires à une vie digne, tout en instaurant une tarification progressive permettant de pénaliser les gaspillages, la sobriété solidaire permettrait de limiter les excès de certains, tout en contribuant au bien-être de l'ensemble de la population » *(tribune de 6 députés, dans le journal « le Monde » - octobre 2022)*





Le CCFD et la solidarité internationale

Intervention et animation des échanges : Christian Bourdel, militant au CCFD du Loiret

Voici quelques éléments de son intervention qui ont permis de nourrir les échanges :
Comment le CCFD œuvre pour le bien commun à travers ses partenariats sur le terrain, ses actions de sensibilisation chez nous, ses actions de plaidoyer pour les grandes causes de solidarité ?

Le mouvement est créé en 1961 à l'initiative de Jean XXIII, pour mobiliser les catholiques contre la faim. En France, les évêques décident de mobiliser les mouvements et services d'Eglise (MSE), qui créent le Comité contre la faim (7 MSE au départ, 30 aujourd'hui, + des bénévoles) qui deviendra ensuite Comité contre la faim et pour le développement. On associera ensuite les mots Terre Solidaire.

Le contexte actuel est celui d'un monde en crise, un contexte défavorable à la prise en compte du bien commun :

- Affaiblissement des institutions, du multilatéralisme, non respect des engagements internationaux, progression des nationalismes, finances non régulées
- Grands courants religieux en crise
- Incapacité des institutions politiques à subvenir aux besoins élémentaires de leur population (corruption...), montée de l'individualisme, du populisme, de la violence
- Perte du sens du collectif, du dialogue et de la négociation qui permettent le vivre ensemble

Il y a pourtant des signes d'espérance :

- La prise en compte urgence climatique
- Des aspirations à la démocratie, la poursuite mouvements populaires, la recherche d'une démocratie participative
- Des dynamismes nouveaux dans les sociétés civiles : voix des jeunes, des femmes
- Une aspiration à une vie qui ait un sens : manifestations de solidarité (migrants), recherche de nouveaux modèles de consommation et épargne (SIDI, Habitat et humanisme)

Les racines qui fondent les actions du CCFD sont l'Évangile et l'enseignement social de l'Eglise, actualisées par les Encycliques Laudato Si et fratelli Tutti

Le CCFD se donne pour mission de mettre en œuvre les valeurs qui l'animent selon trois axes

- **Le partenariat** Depuis 60 ans, la construction d'une véritable alliance avec environ 500 organisations, pour les aider à prendre en charge leur développement. C'est une originalité forte du CCFD, une richesse fondée sur la qualité des chargés de mission qui suivent ces associations.
- **L'ECSI (Éducation à la Citoyenneté et Solidarité Internationale)**. Anciennement « l'Éducation au Développement », Le mouvement a une tradition de production de jeux, méthodes d'animation, notamment pour les plus jeunes (ACE) disponibles dans chaque délégation diocésaine.

- **Le plaidoyer** (agir auprès des décideurs) : à la demande des partenaires il prend la forme de différentes campagnes : « Bien mal acquis », commerce des armes, lutte contre paradis fiscaux, ... Le plaidoyer est l'occasion de nombreuses alliances avec d'autres ONG (Oxfam, Action contre la Faim, Sherpa constitué d'avocats).



Les engagements prioritaires du CCFD :

Construire la souveraineté alimentaire par des projets (Haïti, Fouta Djallon...), des actions de plaidoyer (die in, colloque..., dénonciation de la spéculation ...). Promouvoir un modèle de développement fondé sur la justice économique.

Penser une stratégie globale concernant les migrations internationales (les bénévoles sont allés voir les associations intervenant à Calais, à Briançon). Promouvoir une culture de la paix (Avec des partenaires au Rwanda, en Israël-Palestine). Sur un plan international agir pour la régulation commerce des armes.

De manière plus large promouvoir des initiatives pour faire émerger une citoyenneté à l'échelle de la planète ; mettre en réseau des partenaires ; faire émerger une force à partir des initiatives locales, être présents dans les Forums Sociaux Mondiaux.

Parmi nos orientations (Rapport d'orientation 2021 – 2027)

- Nourrir notre vision en développant des espaces de dialogue avec nos partenaires et des intervenants extérieurs
- être partie prenante dans la dynamique synodale et promouvoir le fonctionnement de la collégialité au sein du CCFD
- Reconnaître le patriarcat comme une cause structurelle de la faim
- intégrer la conversion écologique comme priorité (sobriété, convivialité, solidarité)

Beaucoup d'entre nous ont se sont déjà engagés dans des actions au côté du CCFD.

L'intervention de Christian a suscité des échanges et des questionnements réciproques ; un partage très riche autour des expériences d'accueil de partenaires ! Nous avons partagé des informations sur les actions du CCFD : à titre d'exemple, vidéos d'expériences en Guinée : comment encourager les paysans du Fouta Djallon à passer à l'Agroécologie ; en Amazonie : les femmes se mobilisent contre les destructions. L'engagement spirituel de Darlène pour la maison commune... Les liens correspondants et beaucoup d'autres seront diffusés dans notre réseau.



« En accueillant le partenaire, le migrant nous avons le sentiment de bâtir ensemble une fraternité universelle »

Christian Bourdel : 02 38 45 28 45
<cm.bourdel@wanadoo.fr>

Pour aller plus loin :

Jésuite, économiste et citoyen engagé (à gauche), Gaël Giraud est docteur en mathématiques, il a soutenu en septembre 2020 une thèse en théologie consacrée aux racines du pouvoir en Occident. Un livre qui nous éclaire sur la prise en compte (ou non !) du bien commun selon les différents modes de gouvernance. Gaël Giraud distingue quatre régimes, quatre modes d'exercice de l'autorité :

- **Le public** exige de vivre selon des règles universelles, transparentes, qui s'imposent à tous et ne souffrent aucun débat. Personne n'est ainsi censé ignorer le Code de la Route. Pas d'interprétation possible avec les forces de l'ordre si vous avez brûlé un feu rouge.
- **Le privé**, au contraire, permet à l'individu de se donner à lui-même ses propres règles sans se soucier d'autrui.
- Dans un régime **tribal**, les règles valent pour la tribu, et ceux qui n'en font pas partie sont considérés comme des ennemis contre lesquels la violence est autorisée. Carl Schmitt (1888-1985), par exemple, avec son idée de mettre le conflit ami/ennemi au fondement du politique, a tenté de justifier la tribalisation de l'Etat qu'incarnera le III^e Reich.
- Enfin, le quatrième régime est **le commun**, c'est-à-dire la gestion démocratique d'un bien, d'une ressource, matérielle ou non. Je précise qu'à mes yeux, il n'y a pas de société entièrement « publique » ou entièrement « privée ». Toute société emprunte aux quatre schèmes mais la priorité qu'elle donne à telle ou telle catégorie dans ses institutions, dans ses pratiques, va permettre de la définir. Ainsi, le néolibéralisme se traduit par un vaste processus de privatisation de la société, alors que le stalinisme fut une tentative d'imposer un régime « public » aussi large que possible.

La crise écologique est le fruit de nos organisations sociales, fondées sur la puissance étatique et la propriété privée. Pour préserver l'habitabilité de la planète, il va nous falloir développer un mode de gestion plus démocratique des ressources, conformément, selon Gaël Giraud, à un message central – mais oublié – des Evangiles : les communs.

« Laisser vide le lieu du pouvoir, c'est l'acte chrétien par excellence : pour moi, c'est ce que dit Luc. dans le second récit de l'Ascension : *Il ne vous appartient pas de connaître les temps et moments que le Père a fixés de sa seule autorité. Mais vous allez recevoir une force, celle de l'Esprit saint qui descendra sur vous.* Dieu se retire pour laisser à l'homme la liberté qui lui revient.

Au reste, les premiers disciples de Jésus faisaient vie commune... Cette communauté, qui doit s'organiser et résister aux persécutions romaines, gère les ressources comme des communs. « *Nul ne disait sien ce qui lui appartenait, mais entre eux tout était mis en commun* »

L'humanité est de passage dans la Création. Elle en prend soin mais n'en est pas propriétaire. C'est une tradition qui appartient au commun judéo-chrétien. De même, les théologiens grégoriens avaient découpé la propriété privée en trois segments, éventuellement séparables : l'*usus* (l'usage), le *fructus* (la collecte des fruits, des revenus...) et l'*abusus* (le droit d'en disposer, de la détruire, de la vendre).

La propriété privée n'est jamais absolue. Elle serait le fruit du travail ! C'est une méprise profonde sur ce qu'est le travail, qui est lui-même un commun : quand je travaille, je m'appuie sur des savoirs, des techniques, des outils, un environnement, un langage... autant d'instruments que je n'ai pas façonnés moi-même. Travailler, c'est être en dialogue continu avec ceux qui m'ont précédé, avec mes contemporains... Et cela même quand je suis un paysan isolé au fin fond de la Creuse !

Le commun ne fonctionne que si les règles sont sans cesse soumises au débat démocratique. Et si le conflit d'interprétation est trop violent, on prévoit des procédures qui évitent la dissolution de la communauté ».



Gaël Giraud nous donne un exemple : « Quand je servais comme économiste en chef à l'Agence française de Développement (AFD), j'ai rencontré des pêcheurs en Guinée-Conakry. Ils avaient désigné à l'avance un vieux sage habitant à 20 kilomètres de là, qu'ils iraient voir en cas de dispute sur la quantité de poissons qu'on pouvait sortir de l'eau ».

« Pour prendre soin de nos communs, il faut une sagesse institutionnelle que connaissent ces paysans et que nos juristes néolibéraux ont oubliée : en témoigne le conflit entre l'Allemagne et la Grèce sur le remboursement de la dette publique. A l'évidence, l'euro n'est pas un commun mais a été privatisé par la finance de marchés.

Une autre critique adressée souvent aux communs, c'est la lenteur de décision dès lors que tout le monde donne son avis. Regardez aussi ce qui s'est passé dans les hôpitaux avec le Covid : pour faire face à l'afflux de malades, médecins, infirmières, aides-soignants ont mis de côté les règles, fait voler en éclats les contraintes bureaucratiques, et ont affronté les multiples pénuries en commun. Cela a été d'une efficacité extraordinaire. Les vrais héros, ce sont eux.

L'Etat doit donc devenir un « gardien des communs », chargé de faciliter leur émergence dans la société civile. La santé, le fond des océans, la faune halieutique, le climat, la biodiversité, les cultures... pourraient être ainsi traités sous forme de « communs globaux ». Mais inventer ces nouvelles institutions est une tâche colossale, qui nécessite, à mon avis, des ressources spirituelles. Le christianisme peut être l'une de ces ressources parmi d'autres, à condition de renouer avec la « christologie du retrait », qui appartient à sa plus ancienne tradition et qui, aujourd'hui, inspire le pape François. »

Composer un monde en commun. Une théologie politique de l'anthropocène,
par Gaël Giraud, éditions du Seuil.



VIVRE EN ERMITE EN 2022



Membre d'une congrégation religieuse, j'ai commencé ma vie dans la solitude depuis presque 50 ans après avoir vécu 8 ans avec des sœurs en communauté. C'est dire, qu'à ce jour, si ma réponse à un appel de Dieu dans cette voie de solitude et de prière demeure vive. Elle se concrétise dans l'Eglise et la société que nous connaissons.

Par le choix de son implantation un peu en retrait, l'ermite de situe peut-être du côté des « marginaux ». Or, nous le savons bien, aujourd'hui nous devons tous et chacun, être identifiés sur tous les registres. Il m'a donc semblé bon, et cela pour préserver mon choix de vie, d'être dans les règles administratives mais sans plus ; ce qui laisse entendre que : internet et appareils audio-visuels n'ont pas de place dans mon habitat.

J'en recueille toute une liberté pour persévérer jour après jour avec les joies, les épreuves aussi et répondre au mieux à ma vocation de prière à l'intérieur de laquelle s'inscrit un art pour essayer de vivre au mieux et harmonieusement la distance et la présence.

Un appel à une vie d'ermite se reçoit de Dieu dans l'Eglise. J'appartiens à une famille religieuse dont le charisme fondateur est d'unir vie de prière et service auprès des personnes en fin de vie. Je suis implantée dans un diocèse et chaque dimanche je rejoins une communauté chrétienne locale, de l'Eglise diocésaine, de l'Eglise au sens large et de la famille humaine.

Mes contacts sont assez limités. Quand ils se présentent je leur donne du poids ; je me prépare dans la prière à accueillir et c'est toujours un heureux moment comme ce le fut avec Rose-Anne. Il arrive aussi qu'à la sortie de la célébration, le dimanche, un échange spontané se vit avec une ou plusieurs personnes. J'ai aussi des relations avec des gens en marge de l'Eglises dont certains se disent incroyants. Faut-il ajouter que, de ces contacts ponctuels j'en recueille souvent du gros et du sel fin bien précieux pour moi.

Evidemment les grands événements d'Eglise et du monde arrivent ici – toutefois de manière filtrée – par ma congrégation religieuse le plus souvent ou par l'intermédiaire d'une personne amie. J'ai lu « laudato si » et « un temps pour changer » du pape François. Donc le thème du bien commun » dans ce numéro ne me surprend pas.

Je dirais que le paysage premier de l'ermite, c'est Dieu. Dieu créateur, Dieu rédempteur, Dieu sauveur, Dieu Amour en et par Jésus.

Ma vie concrète, disons : « au ralenti », m'inspire et me permet de prendre en considération le temps, l'existence, les petites choses de la vie courante. Je parlerai volontiers d'humanisation. Humaniser mon environnement aussi restreint qu'il soit, en prendre soin, discrètement en secret et à ma mesure, par rapport à tout ce qui constitue ma vie concrète au quotidien. Et c'est une vie au jour le jour dépouillée dans la joie et la gratuité. J'ai un mode de vie tout simple, un peu en marge de celui de tout un chacun, qui favorise une communion avec les pauvres et un certain recul pour porter mon regard non pas naïf sur l'histoire et l'avenir de l'humanité. Les réalités sont là avec le mystère du Mal aussi. Faut-il s'en angosser ? Ce n'est pas mon chemin et ce n'est pas indifférence ou naïveté.

J'espère en Dieu ; je pense que la communauté des humains et ceux qui en sont responsables sont présentement soucieux de faire vivre notre famille humaine. Je pressens la lourde charge et responsabilité. Ma vocation n'est pas de culpabiliser, ni de faire des leçons, ni de me croire plus éclairée, ni de penser que mon mode de vie est un modèle, ni dans la tristesse. Elle me met en marge pour porter l'espérance de notre humanité.

Je termine donc en m'unissant avec bonheur à tous ceux qui tout au fond d'eux-mêmes, dans le silence entendent battre le cœur de la terre habitée.

MARCHE ET JEÛNE



La 6ème session de Marche & Jeûne a eu lieu du 30 septembre au 5 octobre. En l'absence de coach depuis le départ de Jeanny, le jeûne a été fait en autogestion. Aucun des dix participants n'étant novice en la matière, les petits désagréments ou coup de mou étaient faciles à gérer. Nous partîmes à dix et revînmes à dix : aucune défection en cours de séjour cette année.

Lors du tour de table de fin de jeûne, ce que la majorité des participants a retenu est la qualité du *lâcher prise* qu'offre une telle semaine hors de son environnement habituel. C'est un véritable cadeau que nous nous offrons à nous-mêmes, super coup de boost pour un nouveau départ en ce début d'année scolaire.

Merci à l'association Partage d'être à l'origine de tout cela.

Merci à Christine et Rémi de nous avoir logés aux Gros Aulnes.

Merci pour la beauté des randos et la visite de la fabuloserie à Dicy.



Merci pour les parties de cartes, les bouillons aux légumes du jardin et la chasse aux noix sauvages.

Merci à tous les participants pour leur diversité et leur zen-attitude et à l'année prochaine puisque la date a déjà été fixée.

Olivier

S'offrir une semaine de jeûne, c'est s'offrir une parenthèse dans notre vie active pour prendre le temps de s'occuper de soi, de s'écouter, de méditer, de s'émerveiller de la nature qui nous entoure. La notion de temps disparaît, plus de contrainte de repas, de courses, de cuisine. Le corps respire, se met au repos et ça fait du bien ! On se vide aussi la tête, pas que les intestins !! Les séances quotidiennes de yoga avec Alexandra ont été une petite merveille supplémentaire pour préparer notre corps à la quinzaine de kilomètres de rando de la journée.



On se soutient les uns les autres quand il y a un passage un peu difficile (souvent le 2è ou 3è jour de jeûne) mais c'est rare. L'ambiance est joyeuse et chaleureuse. On attend le bouillon du soir comme un grand festin et on s'échange des recettes de cuisine tout au long de la semaine (on n'est pas français pour rien !)

Quant à la reprise alimentaire, tout doucement on retrouve avec délectation les saveurs décuplées des aliments.

Bref, une cure de jouvence pour notre corps et notre esprit qui nous donne du peps pour revenir dans « la vraie vie » !

Katia

JOURNEE CONVIVIALE DU 26 AOÛT 2022

Notre journée conviviale de fin d'été a eu lieu le 26 août pour la 3^{ème} fois .
16 personnes étaient présentes durant toute la journée.

Dès 9h , un petit café nous attendait pour bien commencer la journée.

La matinée a été ponctuée d'ateliers manuels « Vanessa a proposé la réalisation d'un mandala qui restera en décoration au Pont de Pierre ; Martine a proposé de la peinture sur bois et un atelier pâte à sel qui avait déjà eu beaucoup de succès l'année dernière.

A 12h30, repas partagé pour les participants (chacun avait amené son déjeuner).

A 15 h, Club de lecture animé par Vanessa. Elle a proposé un quizz sur les romanciers français et étrangers qui a rassemblé 6 personnes.

Un autre groupe participait à des Jeux de société.



A 17h, nous sommes partis en balade. Le père Jean Sigot avait proposé le ramassage des noisettes dans son jardin. Nous avons également ramassé du raisin sur le chemin du retour.

A 18h, nous avons préparé tous ensemble le repas du soir « salades composées et crêpes »

Vanessa et Bernard et d'autres avaient préparé un apéritif. Le cocktail de fruits rouges était délicieux.

Nous avons dégusté toutes ces bonnes choses dans une ambiance très conviviale.



Cette journée m'a enthousiasmée. Elle m'a permis de rencontrer de nouvelles personnes. C'était une journée de rencontres et de retrouvailles. J'ai bien senti que certains étaient heureux de ne pas diner seuls chez eux.

Les ateliers étaient sympas, j ai particulièrement apprécié le club de lecture animé par Vanessa avec son quizz. Ils amènent souvent de beaux échanges. Tout en bricolant, nous parlons de nos vies respectives et quelquefois, nous trouvons même des

réponses à nos questions.

Sans hésitation à refaire l'année prochaine !!!

Laurence Brisach



L'ACE 45 nous informe

Compte tenu du manque de moyen humains, du non renouvellement des animateurs, des difficultés à rassembler des enfants, ... l'ACE du Loiret fait le choix de suspendre ses activités. Le Conseil d'Administration proposera de valider cette décision en Assemblée Générale en décembre.

Ce statut de mise en sommeil permettra de conserver les statuts, le rattachement à l'histoire et aux valeurs du mouvements. Il permettra aussi de garder si besoin le lien avec l'ACE des autres départements et du national. Des adultes intéressés et disponibles qui percevraient des besoins pourront à tout moment redémarrer l'association (une AG et l'ouverture d'un compte suffiront) et relancer des activités.

Nous restons soucieux de la place des enfants au sein de l'association Partage et nous sommes prêts à soutenir des projets.

Pour le CA Christiane Bonneau

MRJC – Agritour 2022

Le 25 août une dizaine de participants du tour de France agricole 2022 ont fait une dernière halte au fournil de la Grefferie à Amilly. Voici leur témoignage :



Été 2020. Trois jeunes Nancéiens, diplômés d'école ingénieur agronome, fils d'agriculteurs, décidèrent de visiter des fermes inspirantes développant des systèmes de production respectant le bien-être humain et les cycles écologiques. L'objectif ? Mûrir une installation future et une réflexion politique autour des enjeux agricoles et de l'alimentation. Soutenus par le MRJC, ils invitèrent une quinzaine de compagnons et parcoururent la France durant deux semaines. Le Tour de France Agricole était né !

Deux ans plus tard, fort de son succès, ce sont 75 jeunes de 18 à 30 ans qui se mobilisent pour sillonner les campagnes de France. La dernière édition les a répartis·es en trois itinéraires différents, deux partant de Nancy et le dernier de Rennes, rejoignant tous trois Dijon le jeudi 25 août. En tout, c'est une quinzaine de fermes visitées par tour ! Les fermes concernées ont un point commun : à leur manière, elles sont toutes inspirantes en sortant du modèle agricole français classique vers des modèles plus respectueux de l'homme et de son environnement.



I. Trois témoignages des participants du tour

Venus·es de partout en France, de Boulogne-sur-Mer jusqu'à Toulouse, en passant par Saint-Nazaire, Nantes, Meaux ou Strasbourg, les participants·es ont des profils très diversifiés. Le groupe parti de Rennes est composé d'une moitié de diplômés ou étudiants d'écoles d'ingénieurs agronomes, quelques fils et filles d'agriculteur·ice, mais aussi de personnes ne provenant pas du milieu agricole. Cette diversité dans le groupe permet des échanges riches, qui mélangent discours techniques et débats plus globaux. La réflexion collective est poussée au maximum :

Margaux, 25 ans, participante curieuse, extérieure au milieu agricole et actuellement en préparation du CAPES pour être professeure d'arts plastiques. *“J'ai principalement intégré le Tour de France Agricole pour redécouvrir le monde rural et agricole, qui s'est un peu perdu dans ma famille au fil des générations, mais dans lequel j'ai envie d'inscrire mes futurs projets. Je voulais me familiariser avec les codes, le vocabulaire, les réalités du milieu, afin de mieux comprendre ses enjeux et les débats qui gravitent autour de lui. C'était aussi l'occasion de me confronter aux expériences et discours des agriculteurs·ices pour m'aider à remettre en question les à-prioris que j'avais sur certains types d'exploitations. J'y ai trouvé l'assurance que plein de gens très bien construisent des projets agro-écologiques solides en réponse à des problématiques que la France a et va continuer d'avoir autour de l'agriculture. Ma volonté d'intégrer ces questionnements dans ma vie privée et dans mon travail était déjà évidente, mais je me sens maintenant davantage armée et légitime à le faire. C'était inspirant, galvanisant. Ce tour aura éveillé en moi une fibre militante !”*

Charles, 27 ans, fils et petit-fils d'agriculteurs, originaire du département du Nord. *“Depuis ma naissance, je baigne dans l'agriculture de très près. Mon grand-père puis mon père étaient agriculteurs. Aujourd'hui, je souhaite savoir s'il s'agit uniquement de mon identité ou si c'est un rêve d'avenir. J'ai un projet d'installation, celui de faire perdurer la ferme familiale. Grâce au Tour de France Agricole, j'ai eu réponse à mes questions, de façon concrète, sur des sujets importants comme l'installation, l'autonomie, la vente directe, le plein air intégral. Cela m'a aussi ouvert de nouveaux horizons de recherche grâce aux discussions avec les participants-es venus.es des quatre coins de la France - du "novice" au fils et filles d'agriculteur-ice. Cette diversité de profils a été enrichissante. Je connaissais l'effet de groupe, c'est ce que je recherchais, mais la vie en collectif, c'était dingue ! Quelle claque ! J'y ai trouvé une famille qui me comprenait. Cela m'a donné des forces et surtout l'envie de faire plus !”*

Camille, 27 ans, ingénieure agronome. Cette question du collectif fut également un élément important dans son expérience. *“Ce qui m'intéressait c'était surtout que l'on allait pouvoir rencontrer et discuter avec pleins d'agriculteurs-ices : aller à la rencontre de personnes qui ont un projet, une vision de l'agriculture, de sortir du cadre de la description quantitative et chiffrée de l'agriculture et de rentrer plutôt dans l'expérience de vie. J'ai appris des connaissances techniques, bien plus qu'en peut-être plusieurs mois ou années d'études. Mais j'y ai surtout appris le fonctionnement collectif qui est complexe et demande une véritable organisation que l'on n'apprend nulle part. Et là, nous l'avons vécu entre nous, et expérimenté à toutes les échelles que ce soit au sein d'une exploitation ou simplement au sein d'un territoire avec des systèmes d'entraide. Fonctionner ensemble c'est quelque chose qui s'apprend et on n'est pas toujours très bien outillé pour ça. Et moi, c'est surtout ça que j'ai appris: ces petites pistes d'outils pour vivre ensemble.”*

II. Trois fermes inspirantes

L'essence du Tour de France Agricole s'inspire du discours des agriculteurs-ices. Les discussions se sont particulièrement orientées sur le rôle de l'autonomie et de la gestion des espaces naturels, et sur la place du collectif dans les fermes.

la Ferme Écologique de Gorce, au cœur de la Charente Limousine, valorise 150 hectares de prairies naturelles avec un troupeau de 120 animaux. C'est un système extensif dont la démarche se veut naturelle avant d'être BIO avec une valorisation commerciale utilisant le label Nature et Progrès (un label qui pousse plus loin la logique de l'agriculture biologique aux sphères sociales et commerciales). La ferme se développe suivant trois axes : nature, nourriture et culture. En effet, Sophie et Pédro se trouvent garants de leur environnement et ont à cœur de préserver la biodiversité et de stocker du carbone. *“Nous ne sommes pas les maîtres des lieux, nous ne sommes que les gardiens du temple le temps d'un court passage sur cette terre. Nous avons des devoirs envers vous. Alors, pour vous, pour nous et pour les générations futures nous nous engageons à mettre en œuvre les actions suivantes”.*

Le couple a particulièrement réfléchi aux questions de conduite de l'élevage. Le troupeau est composé de Hereford, une race tranquille et rustique, adaptée à un système herbager et extensif. Sophie et Pédro ont créé un protocole d'éducation des vaches basé sur des principes d'éthologie. Il s'agit d'une éducation individuelle au moment du sevrage et d'une éducation collective du troupeau afin de diminuer la peur des animaux. La relation entre l'éleveur et l'animal est aussi appréhendée par une lecture des comportements naturels de ce dernier : compréhension puis adaptation de l'homme à l'animal afin d'optimiser la coopération.

La Ferme de Chassagne, située à Villefagnan, en Charente produit des céréales, des légumineuses et des oléagineux biologiques depuis 2 générations. François et Céline Peloquin présentent leur ferme, mais aussi le groupement de producteurs-ices qu'ils ont fondé afin de mutualiser les équipements, des locaux et la commercialisation. Fort de leurs réussites, ce groupement prend de plus en plus d'ampleur et comporte aujourd'hui une vingtaine d'agriculteurs-ices. Quels avantages à fonctionner en collectif ? Tout d'abord, les équipements de transformation appartiennent au groupement, pour que chaque producteur-ice puisse transformer sa production à moindres frais. Les produits bruts et transformés sont vendus en direct à la ferme ou bien sur des plateformes de vente de produits biologiques. Ce fonctionnement assure plus de liberté sur la fixation des prix permettant ainsi plus de marge aux producteurs-ices. Ils mutualisent aussi les risques en prévoyant un assolement en commun des cultures les plus risquées : la surface semée, déterminée par les accords de commercialisation avec les plateformes partenaires, est répartie entre les membres du groupe.

La Ferme de la Tournerie, à Coussac-Bonneval en Haute-Vienne, pousse cette démarche collective encore plus loin en explorant la collectivisation des outils de production. Il s'agit d'une dizaine d'amis-es installés-es sur une centaine d'hectares en tant qu'associés. La production est diversifiée : maraîchage, céréales, chèvres, porcs plein air, vaches laitières et allaitantes... Les activités de transformation sont aussi effectuées sur place, comme la transformation du lait en fromage, de la bière, ou du pain... La majeure partie de la production est vendue sur place, en direct, lors d'un marché à la ferme hebdomadaire. Les participants-es, assis-es sous l'ombre d'un arbre, écoutent attentivement Thomas, qui leur décrit l'organisation du travail des 13 personnes vivant de la ferme. *"Nous avons des horaires de travail" dit-il, "huit heures par jour, pas plus, pour ne pas créer un déséquilibre entre nous. On a aussi 5 semaines de vacances par an"*. Les agriculteurs-ices de la Tournerie sont répartis-es dans les différents ateliers, et une demi-journée par semaine est consacrée à une réunion du collectif, pour parler des orientations stratégiques, de l'organisation collective, pour soulever les problèmes, les conflits... Les week-ends, seules une ou deux personnes sont d'astreinte, les autres ont deux jours de libres. Comment expliquer un tel succès ?

À la ferme de la Tournerie, la réussite de ce système réside sur des règles et des procédures complexes. Réunions régulières, temps de travail partagé, décisions prises au consentement, formation sur la gestion des conflits, autant de maillons clés assurant la réussite du groupe. Le tout permettant un système cohérent et adaptatif. Ce fonctionnement n'est pas sans rappeler les modèles de gouvernance des biens communs. La faible taille du groupe ainsi que

la forte confiance entre ses membres, construite par une histoire commune de plus de 15 ans, expliquent probablement en grande partie ce succès. Cultiver la confiance, c'est faire fleurir les germes d'un collectif adaptable et armé pour affronter des situations complexes.

III. Une réflexion sur le bien commun en milieu agricole

L'agriculture est impliquée directement et indirectement dans la gestion d'une grande diversité de biens communs comme les biens qui rendent service à l'humanité : l'utilisation de la ressource en eau (nappe phréatique, rivières, bassins versants), l'entretien des paysages, la gestion de la biodiversité, ou le carbone. Durant le tour, les paysans-nes rencontrés-es avaient conscience de la responsabilité collective de la gestion de ces biens et portaient celle-ci au quotidien. Les réflexions autour du bien commun se sont aussi invitées entre les participants-es: en voici quelques leçons :

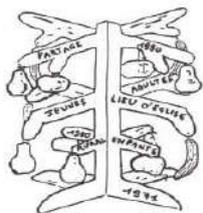
Les techniques agricoles sont déjà au point pour permettre la préservation de ces ressources et ne sont donc pas limitantes. Il existe aussi des modèles économiques qui permettent l'usage de ces techniques tout en assurant un revenu aux agriculteurs-ices. Le cas de Sophie et Pedro est intéressant et illustre bien ce point. Cependant, si cet engagement pour la préservation des biens communs est supportable économiquement, il nécessite de remettre en question le modèle productiviste-industriel largement promu et subventionné par la PAC. Il est frappant de constater que la responsabilité de la gestion durable de ces biens (le carbone, l'eau, la biodiversité...) n'est pas portée par les institutions politiques (au niveau européen par la PAC ou bien en France). Aujourd'hui, ce sont les agriculteurs-ices qui doivent faire un choix bien solitaire pour porter cette responsabilité collective. La gestion des biens communs passe par un engagement volontaire et individuel et un changement de techniques et de modèles qui est coûteux et nécessite de renoncer à des aides publiques. En de telles circonstances, est-il surprenant que le monde agricole reste aujourd'hui coincé dans des modèles favorisant peu la durabilité et l'équilibre des écosystèmes ?

IV. Conclusion

Cette expérience, lancée il y a trois ans, ne fait que prendre de l'ampleur. Les jeunes participants-es y voient un véritable intérêt et une opportunité pour leur vie personnelle et professionnelle. L'initiative est enrichissante, inspirante et importante et devrait être élargie et accessible à tous les jeunes volontaires de France, qu'ils-elles soient concernés-es de près ou de loin par l'agriculture française car les enjeux environnementaux, sociaux et politiques de notre époque doivent être largement pris en compte par chacun, et cela passe par une reconnexion aux systèmes alimentaires territoriaux. À l'heure de l'éco-anxiété et de l'impassibilité d'une partie de la population et des entreprises face à ces enjeux, il fait bon pour les 75 participants-es du Tour de France Agricole de retrouver un peu d'espoir.



Les participants du tour de France agricole 2022



JOURNEE DU 10 SEPTEMBRE AU RELAIS

En ce jour de rentrée nous avons fait notre ASSEMBLEE GENERALE à 14h30, la dernière ayant eu lieu en juin 2021, selon nos bonnes habitudes à midi c'était le repas partagé.

En petit comité l'AG a débuté avec la satisfaction de constater que pendant l'année écoulée nous avons vécu des temps forts :

L'hommage à Joseph et les obsèques de Georges, la découverte du Pont de Pierre pour certains, la présentation du Relais à Stanislas de Christen, la célébration de Noël à l'Epiphanie. Ces moments étaient ponctués par :

- L'atelier-bible
- L'atelier « on mange quoi ? »
- L'atelier « et si on partageait ? », celui qui représente bien ce que nous venons chercher au Relais : Partager et Partager encore nos convictions profondes sans préjugé, sans tabou.

Lucidement nous savons, nous les amis du Relais que l'Eglise va très mal mais à notre niveau, notre petit niveau ne faisons-nous pas « église autrement ? » Ne serait-ce pas revenir à l'ESSENTIEL : JESUS dont la vie n'a été qu'Amour de l'Autre, il l'a manifesté par sa vie d'écoute, de convivialité, de sincérité.

L'A.G. s'est poursuivie avec la présentation des comptes par François, rien à signaler, tout est bon, sauf que notre trésorier quitte son poste, nous serions heureux s'il changeait de décision ! Tous les votes concernant et le rapport moral et le rapport financier ont été approuvés par 10 présents et 3 représentés.

Françoise, Isa, Colette.

SORTIE ANNUELLE DE L'ATELIER BIBLE

De bonne heure et de bonne humeur, nous étions à Janville le jeudi 15 septembre.

Nos organisatrices, Gabrielle et Annie, nous avaient donné rendez-vous à la Chapelle de la Trinité. Les traces remontent au 8e s et construite au 13e. Au 20e Sœur Henri s'est dévouée toute sa vie. Déjà, pendant la guerre de 70 elle soignait Français et Prussiens. Ensuite elle a créé une école pour filles qui a fermé en 1933. Son dévouement lui a valu beaucoup de remerciements en argent. Aussi la chapelle actuelle est richement décorée avec un plafond proche de celui de la Sainte Chapelle et une rosace, bleu de Chartres et de beaucoup de statues. C'est la commune qui s'en occupe depuis 1997. Sans l'Association qui l'a défendue elle a bien failli disparaître...à cause de HLM.



Puis direction Cormainville : Belle église flanquée d'un fronton étonnant dont l'intérieur est sobre avec un chemin de croix très coloré, grange aux dîmes du 15^e, pigeonnier avec 700 trous de boulins. Reprenant nos voitures nous avons suivi ou deviné la Conie nord, pour arriver, près de Nottenville. à l'Abbaye du Bois sa propriétaire (90ans) nous a fait découvrir une immense grange aménagée en salle de 340m2 avec 3 niveaux, des poutres imposantes, magnifiques ainsi que la porte d'entrée où l'on devine et le pont-levis, et les douves, le logis du collecteur de dîmes et le pigeonnier (peut-être rabaissé) qui avait plus de 1000 trous de boulins.



À la chèvrerie de l'abbaye la fille de la propriétaire, nous a bien expliqué tout le travail sachant que les chèvres ne sortent pas pour éviter les maladies ce qui évitent les traitements. Nous avons eu une dégustation (payante) des différents fromages fabriqués et vendus ce qui nous a permis de choisir (ou presque) ceux que nous avons achetés. Pour le pique-nique elle avait sorti tables et chaises au soleil enfin pique-nique est faible pour dire tout ce que les uns et les autres avaient préparé.

En quittant l'abbaye, le terrain est marécageux et en levant les yeux on admire des maisons au toit recouverts de « rouches » genre de roseaux. Nous suivons alors la Conie du sud mais les 2 deviendront la Conie qui se jette dans le Loir. En traversant ce coin de Beauce nous avons découvert des champs de... lavandin ! Nous sommes arrivés à Gaubert où le Pasteur nous attendait. A Gaubert il y a un temple mais pas d'église. Les relations entre protestants et catholiques n'ont pas toujours été faciles ce qui explique la création d'une école protestante, qui n'existe plus à ce jour. A l'intérieur du temple Christian Huy nous a parlé du protestantisme, du culte, de la formation, des relations et ouvertures et a répondu à nos questions.

Le temps pressait, nous étions attendus à Janville où la maison Cassegrain fabrique les « petits santons de Beauce », des petits saints ainsi que d'autres petits personnages. C'est époustoufflant, vraiment beau, c'est un travail admirable de précision, tous ces petits personnages sont peints et vernis à la main. Elles sont 3 à aimer leur travail, 3 qui seront sûrement licenciées en début d'année, tout sera fait dans la banlieue de Lyon. Avant la fermeture allez-y et en plus c'est une mine de cadeaux, 3 rue de la Madeleine à Janville.

Ce fut une belle journée, riche en découvertes passionnantes et variées, culturelle, conviviale et pleine d'amitié. Merci Gabrielle et Annie pour le temps que vous avez passé à organiser ! Soyez assurées que vous ne vous êtes pas trompées.

Colette



COUP DE CŒUR

« VISER LE BIEN COMMUN »

D'Antonin Pujos

Antonin Pujos, diplômé de Sciences Po Paris et de l'Insead (Institut européen d'administration des affaires) est secrétaire général de la fondation Zermatt Summit, dont l'objectif est d'humaniser la mondialisation. Ancien banquier international, il a participé au développement de l'Institut Français des Administrateurs et a assuré le cours « Gouvernance et Éthique ».

La notion de Bien commun n'est pas simple, l'individualisme ayant progressé. L'auteur, fort de ses travaux au sein de la Fondation Zermatt Summit, traque cette notion, montrant ce qu'elle est, et ce qu'elle n'est pas.

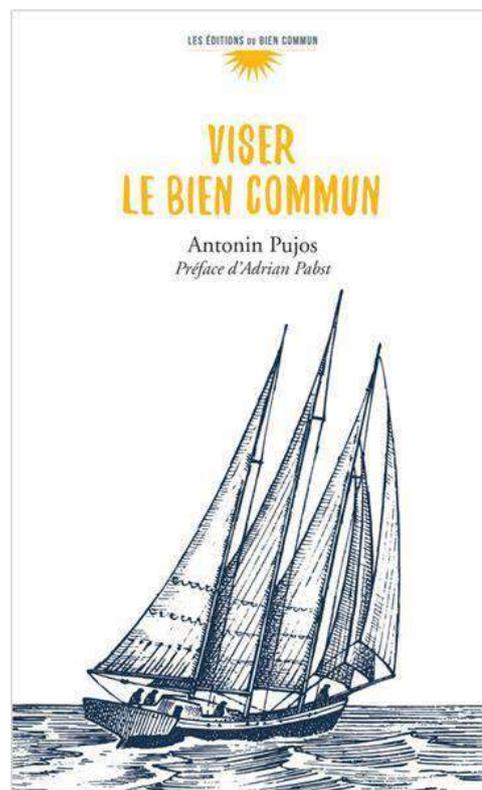
« La quête du bien commun est la meilleure source d'inspiration pour bâtir une société plus humaine et plus heureuse. Elle permet un autre projet de société avec une politique au service des citoyens et une économie à la fois plus éthique et plus respectueuse de la dignité de la personne humaine. Trop souvent le bien commun est assimilé à l'intérêt général. Comme le montre Antonin Pujos le bien commun ordonnance tous les biens particuliers en vue de la pleine réalisation de chacun des membres de la communauté, de son épanouissement en relation et en pleine solidarité avec tous les autres membres. »

« La notion de bien commun (bien comme Un ?) Peut être présentée comme un rappel de la nécessité d'intégrer de façon harmonieuse et non autoritaire les intérêts individuels et les intérêts collectifs, avec une exigence supplémentaire qui est de ne dénaturer ni les uns ni les autres et surtout d'éviter de dissoudre l'individuel dans le collectif.

« Le bien commun est l'orientation que le groupe et ses membres se choisissent en se mettant ensemble d'accord sur leurs valeurs et sur leur vision du groupe, de sa raison d'être, de son rôle, de sa place. Ceci implique que chacun, ainsi que le groupe tout entier, ait déjà mené une réflexion sur le type de communauté qu'ils souhaitent former ensemble ou à laquelle ils souhaitent appartenir... »

Un livre peut-être technique mais qui donne des éléments sur cette notion de Bien Commun. La session du CMR à Romorantin porte sur ce même thème. Cela devient plus parlant avec des exemples, des expériences partagées.

Rose-Anne



ENCARTS

Lourdes Cancer Espérance

Dimanche 27 novembre au Pont de Pierre

retour du pèlerinage à Lourdes

10 h 30 Célébration

12 h 00 pour ceux qui le souhaitent : Repas partagé
suivi de la présentation du pèlerinage



samedi 12 novembre 2022 :

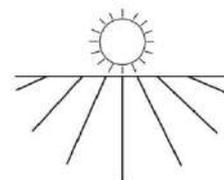
Une belle journée au profit des enfants d'Haïti
A l'espace Colette à Ste Geneviève des Bois
(près de Châtillon Coligny)

A partir de 11 H :

- expo vente d'artisanat haïtien
- expos photos : dont une avec des photos réalisées par un photographe professionnel qui est actuellement en Haïti
- projections de courts métrages réalisés par des jeunes Haïtiens en Haïti, suivies d'un débat
- repas haïtien

Soirée musicale avec Kompa Project (sous réserve)

Organisée par Haiti Soleil d'Espérance et l'association Partage



HAÏTI SOLEIL D'ESPÉRANCE



Samedi 19 novembre 2022



Conférence-débat avec Marie-Christine BERNARD théologienne

Centre de rencontre de Champignelles (89350)

A 10 h 00 échange autour du livre (pour ceux qui l'ont lu)
de 14h 30 à 16 h 30 au Conférence, échanges l'autrice.,

« **La laïcité, ça repose Dieu** »



AGENDA**Octobre Novembre Décembre 2022**

Dates	Activités	Horaires	Lieux	Organisateurs
Di 2 octobre	Journée communautaire sur le thème de la Fraternité		Maison paroissiale Nogent sur V	Groupement Paroissial
S 8 oct	9h30 : «on mange quoi ? », 12h : repas partagé, 14h30 : «et si on partageait ? »	9 h30 – 16h	Le Relais Chilleurs aux Bois	Le Relais
J 13 et v 14 octobre	Session CMR à Romorantin Thème : Le bien commun		Romorantin	CMR
S 15 et D 16 octobre	Halte spirituelle : vivre en paix dans un monde de violence, quelles espérances ?	14 h à 14 h	Lombreuil	Le Relais -Partage
D 23 oct	Célébration eucharistique suivie d'un repas partagé	10h	26 le Pont de Pierre	Partage
S 29 oct	Chantier, coupe d'arbres, jardinage, entretien du lieu	10h – 17h déjeuner partagé	26 le Pont de Pierre	Partage, commission Gestion maison
S 5 nov	9h30 : «on mange quoi ? », 12h : repas partagé, 14h30 : «et si on partageait ? »	9 h30 – 16h	Le Relais Chilleurs aux Bois	Le Relais
S 12	Haiti Soleil d'Espérance : expositions de photos, projections de courts métrages sur des réalités en Haiti, repas, concert, vente d'artisanat	A partir de 11 h	Espace Colette à Ste Geneviève des Bois	Haiti Soleil D'espérance Et ass. Partage
S 19 nov	Rencontre conférence avec Marie-Christine Bernard : « la laïcité, ça repose Dieu »	10 h 00 à 17h	Champignelles (89) Centre de rencontre	Le Puits d'hiver Partage
Sa 26 nov	Journée synode en action sur le thème «les petites fraternités missionnaires »	9 h à 17 h	St Marceau (église et espace aux alentours)	Diocèse
Sa 26 et D 27 nov	Festival du livre Autrement – Autres mots		Châlette-sur-Loing, le Hangar	Collectif
D 27 nov	Lourdes Cancer Espérance Retour de pèlerinage	A partir de 10 h	26 le Pont de Pierre	LCE
Di 4 déc	Eglise Verte Loiret une journée dans le but de partager la démarche, les initiatives... de créer du lien entre communautés et familles.	9h 30 à 16 h 30	Orléans	Chrétiens Ecologie Loiret
L 5 déc	Actu en mots : thème en fonction de l'actualité suivi d'un repas partagé pour ceux qui le désirent	18h30 - 20h	26 le Pont de Pierre	Partage
S 10 déc	9h30 : «on mange quoi ? », 12h : repas partagé, 14h30 : «et si on partageait ? »	9 h30 – 16h	Le Relais Chilleurs aux Bois	Le Relais
Sa 17 déc	Préparation et célébration de Noël		26 le pont de Pierre	Partage